

# Animation des sites NATURA 2000

2017/2020

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

## Lot n° 2

Tourbière de Négarioux-Malsagne

FR 7401104

# Mémoire technique



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



*L'Europe investit dans les zones rurales*

Une autre vie s'invente ici





## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	3
1 Présentation de la structure et de ses missions.....	4
1.1 Le Parc : organisation, programmes et outils.....	4
1.2 Mission d'amélioration des connaissances .....	7
1.3 Mission d'innovation et d'expérimentation.....	10
2 Etat des moyens en matériels et en personnels de la structure.....	11
2.1 Moyens matériels.....	11
2.2 Moyens humains .....	12
2.3 Ressources bibliographiques et réseaux .....	16
3 Référence de la structure en matière d'animation de sites Natura 2000 ou prestations similaires.....	16
3.1 Rédaction de documents d'objectifs.....	17
3.2 Animation de documents d'objectifs .....	17
3.3 Projet de labellisation RAMSAR.....	19
3.4 Renouvellement du label « Parc naturel régional » .....	19
4 Propositions de dispositions pour assurer les prestations du lot n°2 du marché.....	19
4.1 Rappel des grands enjeux du site FR7401104 : « Tourbière de Négarioux-Malsagne » :.	19
4.2 Proposition de temps d'intervention par phase de mission .....	22
4.2.1 Mise en œuvre de la contractualisation : Gestion des habitats et des espèces. ....	22
4.2.2 Amélioration des connaissances – Suivis scientifiques. ....	22
4.2.3 Communication, information, sensibilisation. ....	23
4.2.4 Gestion administrative – financière et animation de la gouvernance du site. ....	23
4.2.5 Soutien à l'articulation de N2000.....	24
4.3 Récapitulatif et répartition du temps.....	24

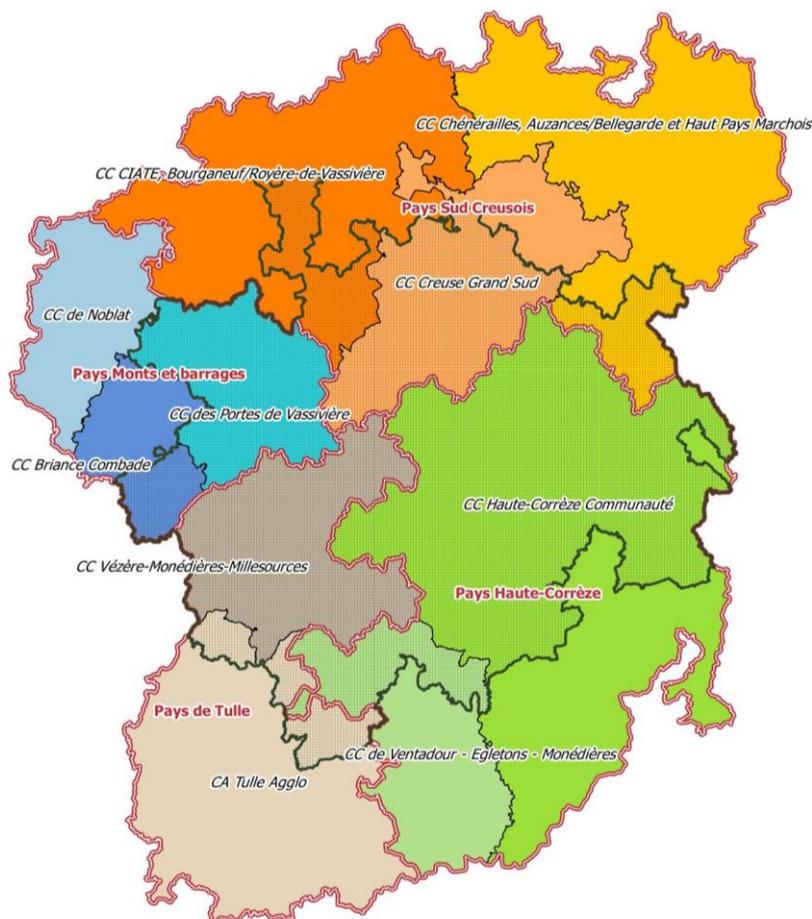
## 1 Présentation de la structure et de ses missions

### 1.1 Le Parc : organisation, programmes et outils

Le PNR de Millevaches en Limousin a été créé par décret ministériel le 18 mai 2004. Sa charte est issue d'une longue concertation locale. Comme tous les PNR de France, ses missions sont précisées au code de l'environnement (Code de l'environnement L 333-1). Elles sont les suivantes :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel,
- L'aménagement du territoire,
- Le développement économique et social,
- L'accueil, l'éducation et l'information,
- L'expérimentation.

Sa gestion est confiée à un Syndicat mixte, qui regroupe les collectivités qui adhèrent à la charte, dont les communautés de communes et les 113 communes du territoire concerné. La charte du Parc est actuellement en révision. Le périmètre d'étude porte sur 129 communes. La période qui a précédé la rédaction du rapport intermédiaire a été l'occasion de réunir les acteurs locaux autour du projet de territoire pour 2018-2033.



Territoire du Parc, intercommunalités et Pays.

Son organisation en termes de gouvernance est unique car le Parc de Millevaches associe tant dans le développement politique de ses actions que dans leur élaboration technique, un Conseil de valorisation. Cette association regroupe des socioprofessionnels dans les domaines de la forêt, de l'agriculture, du tourisme, de l'artisanat et du commerce. Des représentants d'associations à vocation environnementale participent aux réunions des commissions (CEN Limousin, Fédérations de chasse et de pêche notamment...).

Récemment, une conférence des territoires été mise en place. Elle réunit les intercommunalités, les pays et le syndicat « *le lac de Vassivière* ». Elle est l'occasion d'échanger sur les différentes actions conduites.

Par ailleurs, un Conseil scientifique a été constitué en 2015. Il est désormais opérationnel et a pour missions :

- d'éclairer, les décisions du Comité Syndical et du Bureau syndical du PNR,
- de participer à l'élaboration de la charte du Parc, à sa mise en œuvre et à ses évaluations et révisions,
- de contribuer à l'élaboration et au suivi scientifique des programmes résultant de la charte,
- de proposer des orientations de recherche et sujets de prospective, de contribuer en lien avec les services du Parc Régional de Millevaches en Limousin à l'élaboration des appels à propositions de recherche, d'évaluer les propositions de recherche, d'établir des liens avec les laboratoires de recherche présentant un intérêt pour le Parc Régional de Millevaches en Limousin aux niveaux français, européen et mondial,
- d'alerter sur des sujets et des questions scientifiques présentant un intérêt pour le Parc Régional de Millevaches en Limousin, notamment quant au respect de sa charte,
- de contribuer aux actions de formation en direction des services du Parc Régional de Millevaches en Limousin, des acteurs territoriaux, des élus et de la population du territoire du Parc Régional de Millevaches en Limousin.

Certains de ses membres interviennent déjà dans des groupes techniques thématiques (Comité RAMSAR, groupe stratégique « forêt »).

⇒ [Annexe 1 : Liste provisoire membres du Conseil Scientifique.](#)

L'action du Parc s'appuie donc sur une organisation qui repose sur :

- Des organes décisionnels : le bureau et le comité syndical composés en majorité d'élus locaux, de représentants de la Région, des Départements
- Deux organes consultatifs : le conseil de valorisation de l'espace rural de Millevaches regroupant des socio-professionnels et des associatifs et le Conseil scientifique regroupant des spécialistes de divers domaines scientifiques,
- Une équipe salariée représentant à cette date un potentiel de 23 ETP.

Les actions du Parc découlent des orientations de la Charte du Parc (2004-2014) et du projet de Charte (2018-2033). Elles font l'objet d'une déclinaison programmatique à trois ans : **le contrat de Parc**. Ce contrat fait l'objet de négociations avec les partenaires financiers État – Région – Départements. Son suivi s'effectue au sein de la conférence des partenaires. Un nouveau contrat est en cours de rédaction pour la période 2018-2020.

Enfin, le Parc développe dans ses domaines de compétence des programmes qui œuvrent à la valorisation, la préservation des espaces et paysages, à la connaissance et à la protection des espèces et milieux rares et remarquables. Les outils suivants contribuent à l'échelle du territoire à compléter la politique Natura 2000 :

- **Le Contrat Territorial Vienne Amont « Sources en action »** à l'initiative du Parc qui mobilise, au bénéfice des milieux aquatiques et zones humides, 25 maîtres d'ouvrage dans le cadre de la programmation de 900 opérations pour un montant prévisionnel de 12,4 millions d'euros sur cinq ans et qui est en cours de validation pour la période 2017-2021.
- **Le PLAE<sup>1</sup>** qui permet de compléter sur les sites Natura 2000 l'intervention en termes de gestion des milieux et d'amélioration paysagère.
- **L'OPAFE<sup>2</sup>**, outil dédié à l'aménagement des espaces agricole et forestier, au maintien d'une cohérence en termes d'organisation de l'espace.
- **La Charte Forestière de Territoire** qui propose notamment des actions de formation et d'accompagnement de mesures sylvicoles visant à la diversification des peuplements forestiers, à la conduite des peuplements par régénération naturelle...
- **Le PAEC**, initié par le Parc dès 2014, qui permet de développer des MAEC sur les landes sèches situées hors sites Natura 2000 et de poursuivre la contractualisation de MAEC au sein des sites Natura 2000. Un guide permettant un auto-diagnostic par les exploitants contractualisant la Mesure HE07 a été réalisé.

---

<sup>1</sup> PLAE : Programme local agri-environnemental

<sup>2</sup> OPAFE : Opération programmée d'aménagement Foncier et environnemental

- **Le projet de programme Life « Une seconde nature pour les friches ».** Les analyses des cartographies d'occupation du sol effectuées dans le cadre de l'animation du DOCOB ZPS ont fait ressortir une évolution conséquente de la nature de l'occupation du sol en 6 ans (4 200 ha sur les 65 000 du site Natura 2000 situé au cœur du PNR), changements conséquents expliqués à plus de 80% par des interventions forestières dont principalement des coupes à blanc. Cette rapidité d'évolution du paysage du plateau de Millevaches soulève la question de la pérennité des populations animales et végétales associées à ces milieux naturels en mutation, et dont certaines sont des espèces patrimoniales. Dans ce contexte, le Parc de Millevaches a soumis à la Commission Européenne une candidature au programme Life intitulée : « Une seconde nature pour les friches ». Ce projet, en cours d'étude, permettrait de travailler à la mise au point d'itinéraires de gestion des friches répondant aux orientations données par la trame verte et bleue, de réfléchir à la manière d'intégrer les friches aux exploitations agricoles du Plateau et de les entretenir de manière durable en gardant leur richesse naturaliste et de pérenniser et conforter les surfaces de boisements spontanées qui succèdent aux friches et diversifient fortement les écosystèmes forestiers.
- **Deux programmes « Forêts anciennes ou présumées anciennes à forte diversité »** issus d'un appel à projet du GIP Massif central. Le premier, issu de la réponse de l'IPAMAC à cet appel à projet, a permis au Parc de Millevaches en Limousin d'accueillir pendant 6 mois un salarié en charge de la réalisation et de la coordination, à l'échelle des 12 Parcs et Projets de Parc impliqués, de la cartographie des forêts présumées anciennes. Le PNR de Millevaches a également constitué une réponse propre à cet appel à projet et mène, depuis le milieu de l'année 2016 et pour 2 ans et demi, un travail de caractérisation de la biodiversité de ces forêts présumées anciennes à l'échelle de ses SIEMs de façon à contribuer à la conservation des massifs feuillus et la mise en œuvre de méthodes alternatives à la coupe rase (cf. ci-dessous).

## 1.2 Mission d'amélioration des connaissances

Outre les programmes et outils présentés, le Parc a depuis 2004 largement contribué à l'amélioration des connaissances sur son territoire et à leur structuration :

### 1.2.1 Cartographie des végétations des SIEM<sup>3</sup>

Les 8 800 hectares de SIEM du PNR de Millevaches sont fréquemment concernés par les sites Natura 2000 (Longeyroux, Tourbière de Négarioux-Malsagne, Sources de la Vienne, Etang du Bourdeau, Forêt de la Cubesse, Gorges de la Vézère ou du Chavanon...). Pour certains des sites les cartographies existaient mais n'avaient pas fait l'objet de la mise en

---

<sup>3</sup> SIEM : Sites d'Intérêt Ecologique Majeur identifié au plan de Parc

œuvre d'une méthodologie clarifiée ni d'aucune intégration à un système d'information géographique. Un important marché confié au CBNMC sur 4 ans a permis cette mise à jour de la cartographie des végétations sur tous les SIEM du Plan de Parc et sur les sites Natura 2000 dans le cadre de financement Etat – Région – FEDER au titre du Contrat de Parc.

Depuis 2016, le Parc s'est par ailleurs lancé dans la cartographie des végétations de ses 12 SIEM forestiers. Environ 5 000 ha feront l'objet d'une cartographie ainsi que de la recherche d'indices attestant de l'ancienneté ou de la maturité des peuplements étudiés avec mention de l'état de conservation du site et de son évolution probable.

Les sites concernés par la première tranche de l'étude (2016-2017) sont les suivants :

Bois de la Molestie	267 ha	Gorges de la Vienne amont	151 ha
Bois Peyre	225 ha	Gorges de la Vienne aval	20 ha
Les Grands Bois	435 ha	Vallée du Thaurion	82 ha
Bois de Tempêtier	262 ha	<b>TOTAL</b>	<b>1 442 ha</b>

### 1.2.2 Caractérisation des végétations

Dès 2005, une analyse des données bibliographique a permis de constater la faiblesse des connaissances dans ce domaine. Seuls les milieux tourbeux et landeux avaient fait l'objet de relevés interprétables. Cinq années d'efforts et de travaux confiés au CBNMC ont abouti dès la fin d'année 2011 à la publication du Catalogue des végétations du Parc naturel régional de Millevaches. Ce document, à destination des services et gestionnaires, décrit 23 groupements végétaux élémentaires (association ou groupement) regroupés en grands types de végétations (68 fiches).

Cette caractérisation pourra être complétée par le travail réalisé dans le cadre du projet « Forêts anciennes » (cf. plus haut).

### 1.2.3 Inventaires d'espèces

Outre les inventaires réalisés au titre de l'élaboration ou de l'animation de documents d'objectifs, le PNR met en place des inventaires qui visent à l'amélioration des connaissances mais également à la mise en place d'indicateurs de suivi de l'évolution de certaines populations et ce notamment dans un souci d'évaluation des efforts de gestion.

### 1.2.3.1 Ornithologie

Des STOC EPS<sup>4</sup> sont réalisés au titre de Natura 2000 sur les 65 000 ha de la ZPS et complétés sur 250 000 ha du territoire du Parc au titre du Contrat de Parc. Un marché public a été lancé et a été attribué à la SEPOL pour la réalisation de 3 années supplémentaires de STOC EPS.

### 1.2.3.2 Coléoptères

Des travaux concernant les coléoptères des milieux tourbeux ont été confiés à la SEL pour une période de deux années. Ils visaient à :

- réaliser une synthèse des informations disponibles,
- recenser les coléoptères les plus remarquables des milieux tourbeux et de compléter dans ce domaine la connaissance des SIEM,
- débiter un travail visant à établir une typologie du peuplement de coléoptères en vue d'établir un référentiel qui servira d'outil d'évaluation,
- détecter des groupes d'espèces « sentinelles » (espèces qui devraient être les premières touchées par les bouleversements climatiques),
- rédiger en collaboration avec l'équipe du Parc un numéro spécial des Cahiers du patrimoine naturel,
- proposer une présentation publique de restitution des travaux.

Ces inventaires ont concerné entre-autres les sites de Négarioux, La Ferrière, Servières-Berbeyrolles, Oussines, Chabannes, Bourdeau et Longeyroux.

Des inventaires de coléoptères des milieux forestiers mûres ont été initiés pour les années 2015 et 2016. En 2016, les prospections ont concerné les sites suivants :

Bois de la Molestie (Pradines)
Bois Peyre
Les Grands Bois
Bois de Tempêtier (Tarnac)

---

<sup>4</sup> STOC EPS : Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage Ponctuel Simple.

### **1.2.3.3 Chiroptères**

Des inventaires ont été confiés au GMHL. Ils ont très largement contribué à combler le déficit de prospections sur la Montagne limousine. Au total au cours des trois années de prospections 30 communes du Parc, pour lesquelles il n'y avait pas eu de prospections ont fait l'objet de points d'écoute et d'inspection du bâti.

## **1.3 Mission d'innovation et d'expérimentation**

### **1.3.1 Implication du Parc de Millevaches au sein du réseau des Parcs**

⇒ IPAMAC

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin est très impliqué dans le réseau IPAMAC. Deux agents du PNR (Géomaticien et chargée de mission patrimoine naturel) ont suivi les travaux conduits au sein d'IPAMAC sur la Trame verte et bleu. Une déclinaison d'une trame sur le PNR dédiée au réseau hydrographique et aux zones humides est en cours. Un dossier a par ailleurs été déposé en janvier 2014 pour l'obtention de la labellisation RAMSAR sur 81 500 ha. Le PNR de Millevaches a également répondu à un appel à projets concernant les forêts anciennes (cf. plus haut) et s'est fortement impliqué dans le projet collectif porté par l'IPAMAC en accueillant et encadrant un salarié d'IPAMAC qui a effectué l'analyse des cartes de Cassini et d'État-major pour les 3 territoires Morvan, Pilat et Millevaches (cf. plus haut).

⇒ Fédération des Parcs

La Fédération des Parcs a constitué plusieurs groupes thématiques permettant de favoriser les échanges entre chargés de missions des PNR. A ce titre, les agents du Parc de Millevaches participent à plusieurs groupes notamment celui sur l'Agriculture (permettant de se tenir informés des évolutions des MAEC), au groupe « Biodiversité », au groupe « GéoPNR » et plus récemment à celui sur le Paysage et l'Urbanisme.

⇒ Réseau des PNR de la Région Nouvelle-Aquitaine

La réforme territoriale et la fusion des Régions ont poussé les Parcs de la région Nouvelle-Aquitaine à constituer un réseau afin d'envisager la mutualisation des moyens et la mise en place de projets communs. A ce titre, un projet Life Multi-Parcs est à l'étude concernant le thème de l'éducation au territoire.

## **2 Etat des moyens en matériels et en personnels de la structure**

### **2.1 Moyens matériels**

Depuis janvier 2015, le PNR a établi ses bureaux au sein de la Maison du Parc, à Millevaches en Corrèze. La rénovation de cette maison située au cœur du territoire du Parc a permis le regroupement sur un même site de toute l'équipe salariée, facilitant ainsi les échanges entre techniciens, administratifs et dirigeants.

Chaque agent a à sa disposition du matériel informatique récent et un système de téléphonie adaptés, ainsi qu'un accès à un réseau interne et à internet. Prochainement, l'arrivée de la fibre sur la commune de Millevaches devrait permettre d'augmenter les performances de ce réseau.

Une flotte de 6 véhicules dont 2 bénéficiant de la motricité renforcée leur permet de réaliser les déplacements nécessaires à leur activité. Depuis quelques mois, dans un souci de cohérence écologique, le PNR s'est doté d'un véhicule électrique.

Les agents disposent par ailleurs de :

- 4 GPS, 4 Appareils photographiques numériques dont 1 reflex, 1 caméscope numérique et son trépied,
- 4 Ordinateurs portables mutualisés et des ordinateurs « fixes » individuels,
- Du matériel de marquage d'arbres (griffes, bombes, compas forestier)
- Du matériel d'analyse pédologique (tarière...)
- Du matériel pour des analyses partielles d'eau et de suivi de cours d'eau (Ph mètre conductivité, oxymètre..., test nitrates phosphates...)
- Du matériel de prospections en cours d'eau (batiscoop, lunettes polarisantes, weaders, appareil numérique étanche...)
- Un filet à papillon
- Des outils informatiques : In design et la suite Adobe pour la conception graphique, ArcGis, QGIS et Microsoft ACCESS pour le système d'information géographiques, des accès à de nombreuses données géoréférencées (RPG niveau 4 permettant la bonne programmation des MAEC, les BD Topo, BD Carto, BD Ortho, BD Forêt V1 et V2 et Scan25, Scans25 Express, Scan Régional, Scan 100, BD Parcellaire issus de l'IGN, le fichier Foncier issu de la DGFIP ainsi que de nombreuses autres sources de données issues de partenariats avec des structures locales).

- Une photothèque, alimentée par les photos des agents du Parc, par celles recueillies dans le cadre de concours photos ou encore par l'acquisition de photos de professionnels, permet d'illustrer les supports de communication et autres documents publiés par le PNR.

En complément du matériel de bureautique classique, un poste cartographique équipé de la dernière version du logiciel de cartographie ARCGIS, du système de gestion de bases de données ACCESS, et de la suite ADOBE est à disposition des agents.

Le Parc envisage également d'investir dans des tablettes « tout-terrain » permettant la numérisation de données directement sur site ainsi que l'acquisition d'un drone équipé de plusieurs capteurs permettant de produire des ortho-photographies sur mesure pour le suivi des milieux et de la dynamique de la végétation entre autres. Cet équipement devrait également permettre la production de photos et vidéos de qualité pour la production de supports de communication sur les sites, les milieux et les espèces du territoire.

## 2.2 Moyens humains

### 2.2.1 Organisation générale de l'équipe salariée

L'équipe du Parc naturel régional est composée de 27 salariés, représentant un peu plus de 23 ETP. Sur de courtes durées, elle peut être renforcée par des agents recrutés pour des missions très particulières (renfort pour l'accueil du public l'été, mise en place de solutions informatiques...).

Elle se structure en 4 pôles :

- Un Pôle « *Gestion de l'espace* » : actions relatives au patrimoine naturel, à l'eau, à la forêt, au paysage et à l'urbanisme. Il comprend 9 agents (de niveau Bac+5) dont 1 responsable.
- Un Pôle « *Animation territoriale* » : actions relatives à l'éducation, la culture, le patrimoine bâti, l'écodéveloppement, la marque Parc, le tourisme durable, l'énergie. Comprend 9 agents (majoritairement de niveau bac +5) dont 1 responsable.
- Un Pôle « *Direction* » composée de 6 agents qui appuient le Directeur sur les dossiers ayant trait à la communication, les ressources humaines, le projet de renouvellement du label « Parc naturel régional », la géomatique, l'accueil du public et le suivi administratif et financier des actions du Parc.
- Un Pôle « *Entretien des locaux* » composé de 2 agents techniques.

⇒ [Annexe 2 : Organigramme de l'équipe salariée du PNR.](#)

### **2.2.2 Le Pôle « Gestion de l'espace » en détails :**

Les membres du pôle « Gestion de l'espace » ont en charge l'ensemble des enjeux liés au patrimoine naturel et aux sites.

Cette équipe pluridisciplinaire et hautement qualifiée se compose de :

- 1 chargée de mission chargée du patrimoine naturel et de l'agri-environnement, et par ailleurs responsable de l'axe,
- 3 chargés de mission Natura 2000 qui travaillent en parallèle sur d'autres projets (aménagement des sites emblématiques, projet LIFE, développement d'outils de diagnostic et de suivi des contrats territoriaux...),
- 1 chargé de mission Forêt et animation de la Charte forestière,
- 1 chargée de mission Paysage et urbanisme (1 chargée de mission dédiée à l'urbanisme est en cours de recrutement),
- 2 chargés de mission Contrats territoriaux milieux aquatiques,
- des agents en contrats courts qui peuvent intervenir en renfort sur des missions très ponctuelles et spécifiques.

Des réunions de pôle mensuelles permettent de croiser les regards sur les projets en cours et favorisent la transversalité.

### **2.2.3 Composition de l'équipe projet :**

L'animation d'un site Natura 2000 est un travail transversal et collaboratif. L'équipe du Parc bénéficie d'une longue expérience en termes d'animation territoriale et notamment concernant le programme Natura 2000.

Pour mettre en œuvre les actions proposées dans le cadre de cette candidature, le PNR propose de constituer une équipe de 3 personnes (chargé de mission Natura 2000 + Géomaticien + chargée de mission Patrimoine naturel) et de s'appuyer sur l'équipe administrative pour les éléments de gestion administrative et financière de l'animation.

Aussi, un des chargés de mission Natura 2000 du Parc sera dédié à l'animation du site « Tourbière de Négarioux-Malsagne » à hauteur de 24 jours par an pour la période d'animation 2017-2020. Il mobilisera autant que de besoin les compétences des autres chargés de mission du pôle « Gestion de l'espace », mais également les chargées de mission éducation à l'environnement et communication pour assurer la totalité du programme d'animation proposé.

Les profils des agents qui constitueront l'équipe projet sont les suivants :

#### **2.2.3.1 Chargés de mission Natura 2000.**

Les animateurs Natura 2000 recrutés par le PNR ont des profils d'ingénieurs territoriaux. Issus de formations solides dans les domaines de l'environnement, de la gestion de l'espace, ou encore de la biologie des populations et des écosystèmes. Ils ont en moyenne 7 années de solides expériences professionnelles, au sein du PNR ou d'autres structures.

Un chargé de mission Natura 2000 sera dédié à l'animation du site « Tourbière de Négarioux-Malsagne ». Il interviendra sur la totalité des axes du programme d'animation proposé et assurera la coordination des contributions des autres membres de l'équipe projet.

#### **2.2.3.2 Géomaticien**

Le géomaticien du PNR possède un diplôme de niveau BAC+5 dans le domaine de la géomatique, avec une spécialisation dans le domaine de l'environnement. Il a plus de 8 années d'expérience dans l'acquisition, l'administration et l'analyse de données, dans l'utilisation d'outils cartographiques et dans la gestion de projets.

Dans le cadre de l'animation de ce site, son intervention portera sur la vérification de la qualité de l'intégration des données (cartographique notamment), les contacts avec les organismes de type IGN ou d'autres propriétaires de données (responsables des conventions d'échanges de données), l'adaptation progressive des bases de données ou encore le développement d'outils informatiques. A ce titre, il contribuera à la mise à jour du document d'objectif du site et fournira le cadre de travail nécessaire au traitement des dossiers d'incidences par la mise à jour des données géographiques et des couches de sensibilité du Parc.

#### **2.2.3.3 Responsable du Pôle « Gestion de l'espace »**

De formation initiale dans les domaines du droit de l'environnement, de la gestion des milieux et du développement local, la responsable du Pôle « Gestion de l'espace » a plus de 20 années d'expériences qui lui permettent aujourd'hui d'encadrer les actions menées sur de nombreuses thématiques (biodiversité, forêt, milieux aquatiques, paysage, urbanisme, agro-écologie, aménagement de sites...).

Son rôle dans l'équipe projet sera de veiller à assurer la transversalité avec les autres agents en charge de sites Natura 2000, ainsi que la cohérence avec les politiques publiques et programmes d'actions sur le site et à proximité. Elle pourra également intervenir dans l'assistance technique pour les comités de pilotage, la communication et le suivi de la mise en œuvre des documents d'objectifs.

#### **2.2.3.4 Attachée administrative**

L'attachée administrative du Parc est notamment en charge de la gestion du budget, de la comptabilité de la structure, du suivi des demandes de subventions et versements liés à Natura 2000 ainsi que des marchés publics.

Elle appuiera l'agent en charge du site dans les facturations et pour toute question administrative concernant le dossier. Elle pourra également intervenir ponctuellement dans l'élaboration de contrats Natura 2000 et dans la mise en concurrence lors de l'élaboration de commandes ainsi que dans la gestion comptable des dossiers (prestations inventaires, fournitures...).

### 2.2.3.5 Chargée de mission « Éducation au territoire »

De formation initiale dans le domaine de l'éducation à l'environnement, la chargée de mission « Éducation au territoire » pourra intervenir en appui du chargé de mission dédié concernant les sorties scolaires et les animations grand public. Elle pourra intervenir également dans le dossier de suivi et d'entretien du sentier d'interprétation de la Tourbière de Négarioux, au titre du Réseau de sites du PNR et de la convention de partenariat établie en ce sens avec la commune de Peyrelevede.

### 2.2.3.6 Chargée de mission « Communication »

Avec une formation de niveau Bac +3 dans le domaine de la communication (stratégie et outils de communication), la chargée de mission Communication sera mobilisée sur la promotion du site et de son animation à travers les outils du Parc (journal trimestriel, site internet), sur les relations avec les médias et pour la réalisation des supports de communication dédiés aux sorties découvertes (affiches, flyers...).

### 2.2.3.7 Récapitulatif par agents et par axes du programme d'animation proposé

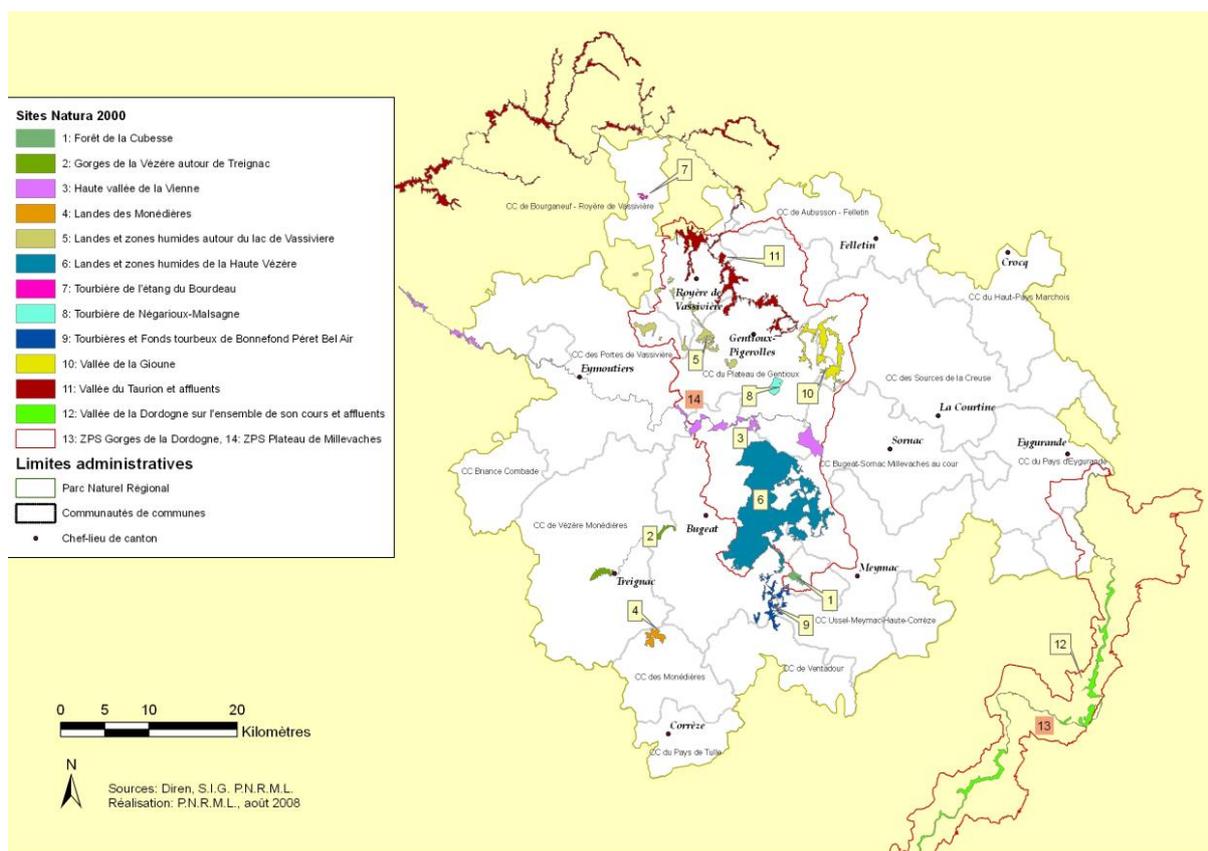
	TOTAL 3 ANS	2017-2018					2018-2019					2019-2020				
		Nombre de jours total 2017-2018	Chargé de mission N2000 dédié	Responsable Pôle GE	Géomaticien	Autres agents	Nombre de jours total 2018-2019	Chargé de mission N2000 dédié	Responsable Pôle GE	Géomaticien	Autres agents	Nombre de jours total 2019-2020	Chargé de mission N2000 dédié	Responsable Pôle GE	Géomaticien	Autres agents
1. Mise en œuvre de la contractualisation : Gestion des habitats et des espèces	4	0,5	0,5	0	0	0	1,5	1,5	0	0	0	2	2	0	0	0
2. Amélioration des connaissances - Suivis scientifiques	24,5	9	7,5	0	1,5	0	8	6,5	0	1,5	0	7,5	6	0	1,5	0
3. Communication information sensibilisation	25,5	8,5	7	0	0,5	1	8,5	7	0	0,5	1	8,5	7	0	0,5	1
4. Gestion administrative - financière et animation de la gouvernance du site	18	6	5	0	0	1	6	5	0	0	1	6	5	0	0	1
5. Soutien à l'articulation de N2000	18	6	4	2	0	0	6	4	2	0	0	6	4	2	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>90</b>	<b>30</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>30</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>30</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

## 2.3 Ressources bibliographiques et réseaux

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin dispose d'un centre de ressources regroupant de nombreux ouvrages naturalistes et publications scientifiques, mais aussi des revues techniques et des ouvrages de veille sur les collectivités territoriales.

Son réseau de partenaires lui permet d'avoir accès, dès leur publication, aux documents de gestion de sites, parmi lesquels les plans de gestion du Conservatoire d'Espaces Naturels. Le Parc dispose également de conventions d'échanges de données avec de nombreux organismes dont certaines associations naturalistes.

## 3 Référence de la structure en matière d'animation de sites Natura 2000 ou prestations similaires



Carte présentant les sites Natura 2000 à l'échelle du territoire du Parc naturel régional.

Le Parc naturel régional de Millevaches œuvre depuis plusieurs années à l'élaboration de documents d'objectifs ainsi qu'à l'animation de sites Natura 2000.

### **3.1 Rédaction de documents d'objectifs**

- Tourbière de Négarioux-Malsagne : Document validé le 29 avril 2003,
- Landes des Monédières : Document validé le 20 mars 2007,
- Tourbière et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret Bel Air : Document validé le 15 novembre 2005,
- Zone de Protection Spéciale : Document validé le 05 avril 2011,
- Haute Vallée de la Vienne : Document validé le 7 décembre 2010.

### **3.2 Animation de documents d'objectifs**

- Tourbière de Négarioux-Malsagne : Animation du DOCOB depuis 2003,
- Landes des Monédières : Animation du DOCOB depuis 2007,
- Tourbière et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret Bel Air : Animation du DOCOB depuis 2008,
- Zone de Protection Spéciale : Animation du DOCOB depuis 2011,
- Haute Vallée de la Vienne : Animation du DOCOB depuis 2010.

Depuis le début de l'année 2017, le PNR est co-animateur du DOCOB du site Vallée de la Gioune avec les Jeunes agriculteurs de la Creuse.

⇒ [Annexe 3 : Lettre de liaison « Tourb'info » n°5](#)

**Bilan de la contractualisation de quelques sites Natura 2000 animés par le PNR, au 1<sup>er</sup> janvier 2016.**

	Contrats	Nombre	Surface traitée (ha)	Montant (€)
<b>Négarioux</b>	Contrat N2000 ni- ni	2	14.00	31 379.27€
	MAEC	3	98.78	33 875.09€
	Charte	0	0.00	0.00€
	<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>112.78 ha</b>	<b>132 539.92€</b>
<b>HVV</b>	Contrat N2000 ni ni	4	13.99	56 588.38€
	Contrat N2000 forestier	2	3.69	7 622.00€
	MAEC	29	571.00	297 545.00€
	<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>588.68 ha</b>	<b>361 755.38€</b>
<b>ZPS</b>	Contrat N2000 ni ni	7	120.00	495 373.00€
	Contrat N2000 forestier	8	44.00	126 751.00€
	MAEC	55	2 200.00	1 100 000.00€
	Charte	6	300.00	0.00€
	<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>2 664.00 ha</b>	<b>1 722 124.00€</b>
<b>Monédières</b>	Contrat N2000 ni ni	4	35.10	31 564.22€
	Contrat N2000 forestier	3	28.00	23 748.35€
	MAEC	3	86.82	42 112.04€
	Charte	0	0.00	0.00€
	PLAE	5	29.45	118 387.03€
	<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>179.37 ha</b>	<b>215 811.64€</b>
<b>Bonnefond</b>	Contrat N2000 ni ni	8	83.77	204 400.53€
	MAEC	4	192.18	98 028,78€
	Charte	0	0.00	0.00€
	<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>275.95 ha</b>	<b>302 429.31€</b>
<b>TOTAL tous sites PNR :</b>		<b>143</b>	<b>3 820.78 ha</b>	<b>2 734 660.25 €</b>

### **3.3 Projet de labellisation RAMSAR**

Le PNR porte un projet de labellisation RAMSAR pour une partie de son territoire. Outre la reconnaissance internationale amenée par le label, ce projet est une formidable opportunité d'échanges techniques au niveau national et international.

La tourbière de Négarioux-Malsagne est au cœur du périmètre de ce projet « RAMSAR ». Le site pressenti porte sur 81 500 hectares. Le dossier de candidature a été élaboré en lien et avec l'aide des associations naturalistes du Limousin dont la Fédération Régionale des Chasseurs et le Comité de suivi associe notamment les professionnels de la forêt et de l'agriculture. Ce dossier a été déposé en DREAL en janvier 2014. La volonté est de relancer des consultations dès lors que la Charte de Parc aura été adoptée.

### **3.4 Renouvellement du label « Parc naturel régional »**

Le PNR a entamé le processus de renouvellement de son label « Parc naturel régional ». A ce titre, un diagnostic de territoire a été réalisé et un projet de Charte est en cours de rédaction. Une évaluation environnementale a permis de vérifier l'incidence de ce document cadre sur les sites Natura 2000. La visite de l'autorité environnementale est prévue en juin et l'enquête publique est envisagée pour la fin d'année 2017. Un décret de classement est attendu courant 2018.

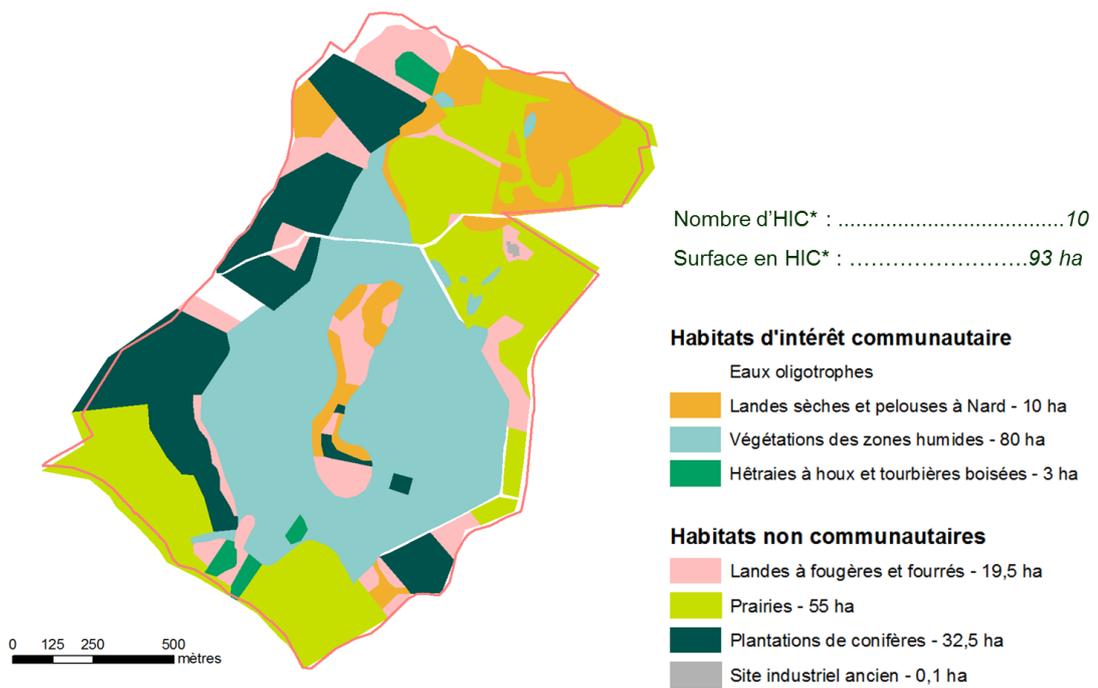
## ***4 Propositions de dispositions pour assurer les prestations du lot n°2 du marché***

### **4.1 Rappel des grands enjeux du site FR7401104 : « Tourbière de Négarioux-Malsagne » :**

La tourbière de Négarioux-Malsagne, en forme d'alvéole caractéristique du Plateau de Millevaches, est entourée de versants agricoles et forestiers composés essentiellement de prairies, de bois de feuillus, de parcelles plantées en résineux et de friches. Le site représente 201 hectares.

Cette tourbière comme la plupart de celles du Plateau de Millevaches a été l'objet d'une réquisition pendant la seconde guerre mondiale. Sur celle de Négarioux-Malsagne, un fossé circulaire a été réalisé. Une usine dont la vocation devait être la fabrication d'un alcool par distillation de la tourbe a été construite.

Le site abrite 10 habitats d'intérêt communautaire pour un peu moins de 100 hectares.



Sources: PNRML, BD TOPO ®-© IGN 2011, CBNMC

Les espèces d'intérêt communautaire sont représentées par la Bruchie des Vosges et la Loutre d'Europe. Bien d'autres espèces patrimoniales se côtoient comme la Drosera à feuilles rondes, la Canneberge, le Lézard vivipare, la Vipère péliade, la Cordulie arctique, le Sympétrum noir. Le périmètre du site Natura 2000 intersecte la ZPS « Plateau de Millevaches » d'où une relativement bonne connaissance de l'avifaune (14 inventaires ornithologiques y ont été réalisés depuis 2007). Soulignons la présence de nombreuses espèces d'oiseaux comme l'Engoulevent d'Europe, le Tarier des près, la Pie grièche grise, l'Alouette lulu...

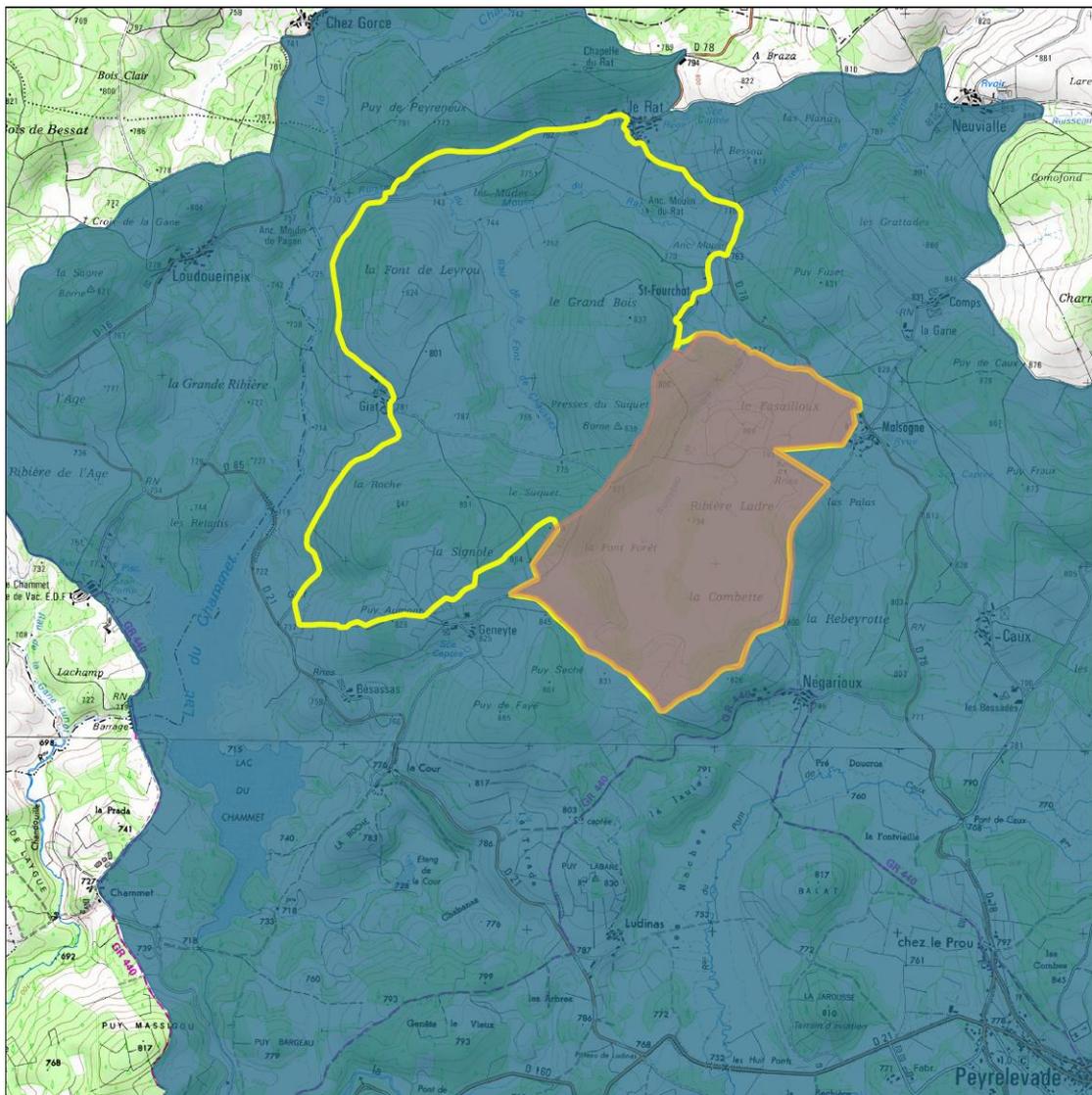
En 2013, des prospections Odonates et Amphibiens ont été réalisées. Pour ce qui concerne les Amphibiens, 6 espèces ont été recensées pour 19 données.

L'animation du Docob est orientée vers le maintien de cette diversité des végétations tourbeuses. Des travaux sont soutenus pour développer des zones d'eau libre et des formations végétales pionnières, quand d'autres parcelles sont laissées à leur libre évolution ce qui permet d'assister au « mûrissement » naturel des tourbières. Entre ces deux cas, le pâturage bovin est favorisé à raison d'une faible pression de pâturage, ce qui permet de maintenir une physionomie herbacée à la tourbière.

La tourbière de Négarioux-Malsagne est l'un des secteurs les plus remarquables de la vallée de la Chandouille répertoriée comme site prioritaire d'intervention dans le cadre du Plan Loire Nature II. Dans ce cadre, des actions de préservation des milieux remarquables ont été engagées. Un sentier d'interprétation et une charte Natura 2000 présentant une

ligne de recommandations et d'engagements viennent compléter les opérations de valorisation et de gestion du site.

Identifiée en Site d'intérêt écologique majeur (SIEM) dans le plan Parc de la Charte 2004, la tourbière de Négarioux-Malsagne est incluse dans le plan de Parc 2016 à un site plus vaste, intégrant les landes de Giat-Saint-Fourchat.



Réalisation PNRML - 01/2016  
 SCAN25® - © - IGN - 2013  
 PNRML - 2015  
 Reproduction interdite

- SIEP "Tourbières des hauts plateaux aux sources de la Vienne"
- SIEM "Tourbières et landes de Négarioux-Saint-Fourchat"
- Site Natura 2000



## **4.2 Proposition de temps d'intervention par phase de mission**

Dans ce contexte, il est proposé de poursuivre l'animation du site selon le programme suivant :

### **4.2.1 Mise en œuvre de la contractualisation : Gestion des habitats et des espèces.**

Malgré un contexte un peu plus favorable au dépôt de Contrats Natura 2000 les derniers échanges avec le CEN Limousin n'ont pas permis d'aboutir au montage du contrat qui est en cours de réflexion depuis plusieurs années, pour des raisons propres au CEN Limousin (absence d'agent dédié au site et incertitudes quant à l'avenir de la structure, projet de fusion des CEN Nouvelle-Aquitaine...).

Afin de faire tout de même aboutir ce contrat Natura 2000, les échanges avec le CENL seront poursuivis de façon à permettre le dépôt d'un contrat lors de la période 2017-2018 et une réalisation et un suivi des travaux pour les périodes 2018-2019 et 2019-2020.

La signature de la Charte par le Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin, mise en stand-by dans l'attente de l'aboutissement des formalités administratives liées à l'acquisition de nouvelles parcelles par le CEN, sera relancée en 2018.

Le PAEC Millevaches prend fin en décembre 2017. Néanmoins, le Parc cherche à le poursuivre notamment en ce qui concerne les landes sèches hors Natura 2000. Si de nouvelles possibilités s'ouvraient sur le site, du temps serait consacré à l'accompagnement des agriculteurs.

### **4.2.2 Amélioration des connaissances – Suivis scientifiques.**

L'actualisation du Docob, engagée depuis plusieurs années déjà, est une des grosses priorités de cette nouvelle période d'animation. Un effort particulier sera fourni pour finaliser la rédaction de ce document pour une validation par le COPIL en fin de période 2017-2018.

Par ailleurs, lors des synthèses des connaissances sur le site réalisées dans le cadre de la mise à jour de ce document, l'absence de données sur les Chiroptères a été pointée. Aussi, pour connaître quelles sont les espèces qui fréquentent le site, il est proposé de mettre en place une série de prospections, organisées en partenariat avec des experts dans le domaine. A ce titre le GMHL a été contacté pour co-organiser ces prospections. Mais au-delà de la seule acquisition de connaissances naturalistes, nous souhaiterions profiter de ces prospections pour sensibiliser le grand public à ces espèces, à leur cohabitation possible avec l'homme et à leur écologie au sein de la Tourbière de Négarioux-Malsagne. Aussi, nous proposons d'organiser ces séries de prospections autour d'animations grand-public « Inventaires participatifs Chiroptères » où des groupes de personnes préalablement inscrites pourront accompagner des experts dans le domaine à l'écoute et à la détermination

des espèces du site. Nous prévoyons d'organiser 1 à 2 animations « Inventaires participatifs Chiroptères » par tranche d'animation.

La dynamique de végétation du site n'étant pas très rapide, nous ne prévoyons pas de procéder à une nouvelle phase de cartographie des habitats. Toutefois, nous envisageons de procéder à l'évaluation de l'état de conservation des habitats du site lors des périodes d'animation 2018-2019 et 2019-2020.

Les résultats de ces prospections Chiroptères et de cette évaluation seront communiqués à la DREAL pour mise à jour des FSD.

#### **4.2.3 Communication, information, sensibilisation.**

Comme expliqué au volet « 4.2.2 Amélioration des connaissances – Suivis scientifiques » des animations « Inventaires participatifs Chiroptères » seront programmées de façon à pouvoir sensibiliser le public à ces espèces au-delà de la simple capitalisation de données naturalistes.

Afin de poursuivre le lien établi avec les habitants de la commune de Peyrelevalde, il est proposé qu'un nouvel exemplaire de la lettre de liaison du site soit rédigé et distribué au cours de chaque période d'animation. Ces bulletins d'information sont des supports permettant de valoriser les actions menées sur le site et de sensibiliser le grand-public aux richesses et spécificités de ce site.

Par ailleurs, il est proposé de consacrer le temps nécessaire à l'alimentation en continu du contenu du site internet dédié. L'acquisition de photos naturalistes permettant d'illustrer ce site est envisagé, de même que l'utilisation des supports générés par le drone du Parc si le projet aboutit.

Dans la mesure du possible, nous répondrons favorablement aux sollicitations d'établissements scolaires concernant l'organisation de sorties ou l'appui technique pour des projets tutorés.

#### **4.2.4 Gestion administrative – financière et animation de la gouvernance du site.**

En fonction de l'état d'avancement du DOCOB, il est proposé qu'une réunion de COPIL soit organisée à l'hiver 2017 ou au printemps 2018 afin de présenter les bilans des dernières périodes d'animation, permettre un point d'actualité et valider le contenu du document d'objectifs. Une réunion de COPIL sera ensuite organisée annuellement pour les périodes 2018-2019 et 2019-2020.

Du temps pourra être consacré, à la demande de la DREAL, à la finalisation de la fiche de synthèse du DOCOB.

Un bilan de fin de période d'animation sera produit pour présenter les actions réalisées, ainsi qu'une proposition de programme prévisionnel pour la période d'animation suivante.

Le chargé de mission dédié répondra favorablement aux sollicitations des services de l'Etat et sera présent aux différentes réunions organisées par ces derniers.

Par ailleurs, le Système d'Information Natura 2000 étant en cours d'élaboration, du temps sera consacré lors de la période 2017-2018 pour l'intégration de l'historique d'animation. La saisie se fera ensuite au fil de l'eau.

#### **4.2.5 Soutien à l'articulation de N2000.**

Les échanges avec la Communauté de Communes et la Commune de Peyrelevalde concernant l'entretien et la remise à niveau du balisage du sentier d'interprétation de façon à remettre à niveau le chemin de découverte seront poursuivis. La requalification et la réédition du livret pédagogique accompagnant le sentier pourra être envisagée, l'actuel étant devenu obsolète avec le temps. Ce travail s'effectuera en lien étroit avec la chargée de mission « Éducation » dans le cadre du suivi du Réseau de sites du PNR.

Le chargé de mission dédié continuera à veiller en continu à la cohérence entre les programmes concernant le site et la politique Natura 2000, ainsi qu'à leur application. Notamment en ce qui concerne la Charte de Paysage en cours de rédaction, le projet de Charte du Parc ou tout autre programme qui pourrait concerner le site (Charte forestière du territoire, projet de programme LIFE...).

A ce jour, nous n'avons pas connaissance de projets au sein du site ou à sa périphérie pouvant nécessiter une évaluation des incidences. Toutefois, nous réservons un peu de temps à ce volet pour tous les dossiers qui émergeront dans le courant de la période d'animation.

#### **4.3 Récapitulatif et répartition du temps**

La répartition du temps proposée est à titre indicatif et pourra faire l'objet d'une nouvelle ventilation en cours de période d'animation en fonction des évolutions des projets et des directives des services de l'Etat, notamment pour ce qui concerne les tranches optionnelles.